

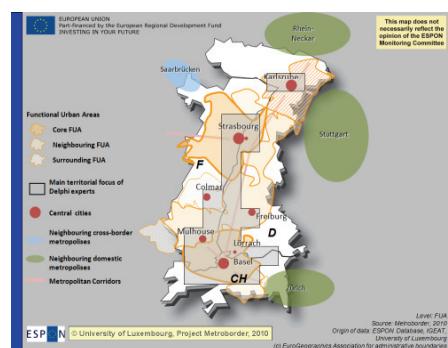
Le projet METRO BORDER

Publié en janvier 2011, le rapport final du projet METRO BORDER met en avant le potentiel et le développement des régions métropolitaines polycentriques transfrontalières (RMPT) en Europe. Entre 2009 et 2010, le projet s'est consacré à l'étude de deux régions frontalières : la Grande Région et le Rhin Supérieur.

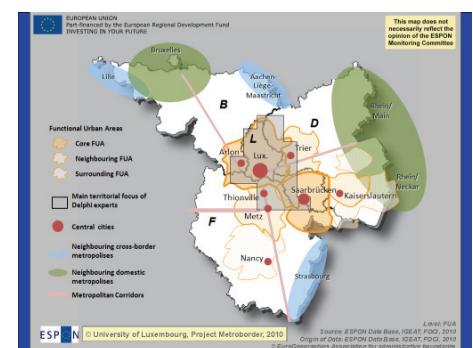
Le projet de recherche appliquée METRO BORDER a été lancé par la Suisse en 2009 dans le cadre de la priorité 2 du programme ESPON* en collaboration avec l'Allemagne, la France, le Luxembourg et la région wallonne. La MOT y a participé en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage auprès de la DATAR. L'analyse des RMPT s'est focalisée sur leur positionnement externe, leur organisation interne et leurs dimensions institutionnelles et fonctionnelles. Identifiées comme "des configurations spatiales émergentes et prometteuses en Europe", les RMPT ont été définies selon les critères de la polycentricité, la qualité métropolitaine, l'intégration fonctionnelle et institutionnelle et la gouvernance. Le 2 mai dernier, les conclusions du projet METRO BORDER étaient présentées au Comité des Régions à Bruxelles. La faible institutionnalisation et l'intergouvernementalité caractérisent les structures de coopération transfrontalière existantes dans ces régions. Celles-ci sont notamment confrontées à l'organisation asymétrique des compétences politiques et

administratives de part et d'autre de la frontière et doivent surmonter des clivages multi-niveaux. Le rapport formule un certain nombre de recommandations afin de pouvoir mieux exploiter le potentiel de ces régions : la nécessité de l'implication des acteurs municipaux et économiques ainsi que la possible délégation de mandats à des institutions supranationales stables. Selon l'étude, les efforts doivent porter en priorité sur les transports, l'aménagement du territoire, la recherche et l'innovation. Le rapport affirme aussi qu'une délimitation unique et exacte de ces régions n'existe pas. Celle-ci est au contraire amenée à évoluer suivant les domaines et les projets politiques. Enfin, l'Union Européenne est identifiée comme un acteur clef pour les RMPT parce qu'elle peut faciliter la coopération en mettant à disposition des autorités locales, régionales et nationales des outils innovants.

*L'Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen



"RMPT Rhin Supérieur": carte schématique de synthèse des résultats METRO BORDER



"RMPT Grande Région": carte schématique de synthèse des résultats METRO BORDER

Jean Peyrony



Directeur Général
de la MOT depuis le
1er mai 2011

L'actualité quotidienne nous parle du transfrontalier. Nos économies sont secouées par la globalisation ; les citoyens des pays voisins de l'Europe aspirent à plus de liberté et de prospérité ; les enjeux énergétiques et environnementaux traversent les frontières. Autant de risques, car les intérêts et les visions peuvent diverger à court terme ; mais aussi d'opportunités, si l'on adopte une approche coopérative. C'est depuis l'origine le pari fait par les partenaires de la MOT : collectivités locales et régionales, qui répondent au quotidien aux besoins des citoyens, et se mobilisent pour la coopération au sein des territoires transfrontaliers ; Etats, garants de la cohésion économique, sociale et territoriale, engagés dans la construction européenne ; Union européenne et Conseil de l'Europe ; entreprises et réseaux ...

Le temps est rythmé par l'agenda européen ; les mois à venir vont voir la mise au point de la future politique de cohésion, outil indispensable pour le développement des territoires et leur coopération. L'équipe de la MOT se tient prête à contribuer à toutes les étapes : stratégies, programmes et projets, comme outil de gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, respectant l'esprit du rapport parlementaire de 2010.

Je suis heureux de mettre mon expérience professionnelle aux différents échelons, du local au communautaire, au service des membres et financeurs de la MOT.

ÉVÉNEMENTS

JUIN 2011

Le Programme Frontière de l'Union africaine organise le 7 juin prochain la première édition de la Journée des Frontières à Addis Abeba (Ethiopie), qui réunira représentants des Etats, acteurs institutionnels, de la société civile et chercheurs autour de la thématique de la coopération transfrontalière.

Le groupe culture du GECT West-Vlaanderen / Flandre – Dunkerque – Côte d'Opale organise le 22 juin prochain au Musée Portuaire de Dunkerque un séminaire « Coopération transfrontalière : saisir les dernières opportunités ».

L'Euro-Institut de Kehl organise le 26 juin un séminaire thématique sur "le Tourisme dans le Rhin Supérieur : acteurs, instruments de financement et projets" à la Villa Rehpus.

JUILLET 2011

Les Troisièmes Assises de la coopération décentralisée franco-hongroises se tiendront à Budapest les 6 et 7 juillet. Ces Assises, auxquelles la MOT participera, sont organisées par l'Ambassade de France et Initiatives France Hongrie.

Plus d'infos sur les événements : www.espaces-transfrontaliers.eu

Première réunion de la commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise



Le site de l'Eco-Cité d'Esch-Belval au sud du Luxembourg

La commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise s'est réunie pour la première fois le 21 avril dernier au Grand-Duché de Luxembourg. La délégation française était présidée par Laurent Wauquiez, Ministre chargé des Affaires européennes auprès du Ministre des Affaires étrangères, et celle du Luxembourg, par Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région. Crée le 26 janvier 2010 à Paris lors de la signature d'une convention entre la France et le Luxembourg, la commission a pour vocation le renforcement de la coopération transfrontalière entre les deux pays. Lors de la réunion, il a été

question de la poursuite du projet d'agglomération transfrontalière sur le territoire d'Alzette-Belval, officiellement "Opération d'Intérêt National" depuis le 7 avril dernier. Dans ce cadre, trois projets structurants ont été abordés : un pôle santé avec la possible construction d'un hôpital transfrontalier, un pôle éco-accelérateur de développement durable au service des entreprises et un pôle technologies de l'information et de communication avec l'implantation éventuelle d'un Data-center. La commission a d'ailleurs décidé de débuter les activités du GECT Alzette-Belval au 1^{er} janvier 2012. D'actualité également, les dossiers

concernant la mobilité des frontaliers. La démolition du poste frontière de Zoufftgen tout comme l'élargissement de l'A31 ont été évoqués et l'annonce de la liaison Micheville pour 2013 confirmée. La prochaine rencontre de la commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise est prévue en fin d'année.



"Un projet conjoint, cohérent, structuré et intégré" dans un "esprit de complémentarité et selon le principe du gagnant-gagnant"

BRÈVES

Ouverture de la coopération transfrontalière à l'Andorre

Le 13 avril dernier, le Conseil des ministres français a entériné le projet de loi autorisant l'approbation du protocole d'amendement et d'adhésion de la Principauté d'Andorre au traité entre la République française et le Royaume d'Espagne relatif à la coopération transfrontalière entre collectivités territoriales.

L'accord cadre de coopération sanitaire franco-belge

L'accord cadre de coopération sanitaire franco-belge vient d'achever son parcours de ratification par la Belgique. Ce dispositif avait été initié lors d'une rencontre à Bruxelles en novembre 2002 entre les responsables de l'assurance maladie française et belge. Ceux-ci avaient constaté que la coopération sanitaire devait disposer d'une base légale spécifique et qu'il était indispensable d'identifier les autorités compétentes pour

négocier et gérer des conventions de coopération et assurer leur pérennité. L'objectif principal du dispositif est la structuration et la régulation de la coopération transfrontalière sanitaire. Cette initiative a inspiré d'autres régions frontalières parmi lesquelles l'espace frontalier franco-allemand et franco-espagnol. Aujourd'hui, l'accord-cadre est l'instrument sur lequel se construit au quotidien la coopération sanitaire franco-

belge depuis sa ratification par l'Assemblée nationale française le 3 octobre 2007. Officiellement, ce traité est entré en application le 1^{er} mars 2011. Les deux Etats doivent maintenant installer la Commission mixte qui doit veiller à sa mise en œuvre. Pour l'heure, les initiateurs de ce dispositif réfléchissent à un second instrument qui pourrait être opérant dans le secteur médico-social.

ACTUALITÉS EUROPE

Une nouvelle eurorégion entre l'Italie et l'Autriche

Une nouvelle eurorégion entre le nord de l'Italie et l'Autriche a été créée le 3 mai. Elle couvre les régions du Trentin-Haut-Adige en Italie et du Tyrol en Autriche. Le Groupement européen de coopération territoriale (GECT) se nommera "Eurorégio-Tyrol-Haut Adige-Trentin".

"Une politique européenne pour la montagne"

Dans un rapport d'information daté du 27 avril, Jacques Blanc, sénateur et membre de la commission des affaires européennes du Sénat, formule dix propositions visant à une meilleure prise en compte des zones de montagnes au sein de la Politique agricole commune et de la politique de cohésion territoriale européenne pour la période 2014-2020.

Plus d'informations :
www.senat.fr/rap/r10-458/r10-4581.pdf

ACTUALITÉS DE LA MOT

Groupe de travail de la MOT : le personnel des organismes de coopération transfrontalière

Le 12 avril 2011, le groupe de travail de la MOT relatif au personnel des organismes transfrontaliers s'est réuni pour débattre des résultats du questionnaire lancé sur ce sujet à l'automne 2010.

Ces travaux ont permis de dessiner un profil type des équipes opérationnelles : des équipes réduites, bi ou trinationales, dont le personnel dispose des compétences linguistiques et professionnelles lui permettant de traiter des problématiques complexes de coopération transfrontalière. Dans le recrutement de leur personnel, les organismes transfrontaliers doivent résoudre une équation complexe : offrir des salaires et des conditions de travail suffisamment attractifs, respecter une équité de traitement des membres du personnel, respecter le régime juridique s'appliquant à l'organisme ainsi que le budget alloué par les membres. Les débats ont permis de mettre en évidence le caractère précaire des montages proposés aux candidats. Les difficultés ne proviennent pas d'un régime juridique en particulier mais de la confrontation des régimes juridiques existants de part et d'autre de la frontière. Le groupe de travail propose de poursuivre ces travaux en identifiant les difficultés concrètes rencontrées dans le recrutement de ces personnels et en évaluant les avantages et les inconvénients d'éventuelles évolutions du cadre légal.



 Plus d'informations

Les adhérents de la MOT peuvent consulter les résultats du questionnaire et le compte-rendu dans l'espace « adhérent » (rubrique « Séminaire ») du site Internet de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu.

Récentes contributions de la MOT au niveau européen

La MOT a répondu le 15 avril dernier au livre vert de la Commission européenne sur "La modernisation de la politique de l'UE en matière de marchés publics - vers un marché européen des contrats publics plus performant" en mettant en avant le contexte transfrontalier à travers deux cas de figure. D'une part, le cas où des pouvoirs adjudicateurs situés de part et d'autre de la frontière souhaitent lancer en commun un marché public et d'autre part, la participation transfrontalière aux marchés publics.

La MOT a également contribué à l'avis d'initiative sur la "Mobilité européenne et internationale pour le personnel des collectivités locales et régionales" du Comité des Régions et participé à la réunion qui en a découlé le 29 avril dernier. La consultation a été centrée sur quatre questions soulevées par le rapporteur Madame Mireille LACOMBE, Membre de la Commission EDUC du CdR, autour de la mobilité et de la formation, des obstacles à soulever et des programmes d'échanges.

Les deux contributions sont disponibles sur le site de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu

L'Assemblée générale de la MOT à Reims



L'Assemblée Générale de la Mission Opérationnelle Transfrontalière se tiendra cette année à l'invitation du Conseil Régional Champagne-Ardenne, le jeudi 16 juin 2011 à 11h30 à Hôtel de Ville de Reims. Le Conseil d'Administration de la MOT aura lieu également le jeudi 16 juin à 10h ainsi qu'une Plateforme de techniciens à 14h30.

La MOT organise la veille une Conférence-débat sur le thème : "La coopération transfrontalière : des stratégies nationales aux projets de territoires" le mercredi 15 juin 2011 à 14h30.

Plus d'informations sur le site de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu

REVUE DE PRESSE

Signature d'un accord avec la Namibie pour lutter contre la Malaria

All Africa, 25 avril

"Les ministres angolais et namibiens de la Santé, [...], ont signé, lundi, à Namacunde, dans la province angolaise de Cunene, un protocole transfrontalier de lutte contre la malaria [...]."

Aragnouet dit "Oui"

La Semaine des Pyrénées, 28 avril

"Le conseil municipal d'Aragnouet s'est réuni mardi soir afin de plancher sur un dossier : le projet d'extension de la station de Piau. A l'origine de ce projet, un objectif : relier la sortie du Tunnel d'Aragnouet-Bielsa au domaine de Piau. [...] Le projet de liaison prévoit la construction de trois remontées mécaniques, deux tapis et la création de nouvelles pistes. Il s'articule autour de deux zones : la Vallée de Saux, côté Tunnel et la Fromagerie, côté Gela".

Préserver la nature des deux côtés de la Bidassoa

Sud Ouest, 28 avril

"La gestion et la valorisation des espaces naturels de Txingudi vont bénéficier de fonds européens [...]. Le gouvernement basque s'est rapproché du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques pour inscrire dans un programme de coopération territoriale au titre des fonds Interreg IV, les zones de Plaiundi à Irun et la corniche basque avec le domaine d'Abbadia".

L'imposition du 2^e pilier repassera en juin devant l'Assemblée nationale

Le Pays Gessien, 29 avril

"Après une réunion qui s'est déroulée le 20 avril au ministère des Finances à Paris, le Groupement transfrontalier européen a obtenu la promesse d'une révision de la loi qui débouchera peut-être sur une diminution du taux d'imposition du 2^e pilier".

Infobest : 18 775 demandes traitées en 2010

L'Alsace, 5 mai

"[...] La grande majorité de ces demandes proviennent des citoyens (91%). Les thèmes traités concernent d'abord la vie quotidienne des frontaliers : impôts, retraite, droit du travail, chômage, assurance-maladie, prestations familiales, immatriculation de véhicules, etc".

Bon vent à la troisième rotation entre Propriano et Porto-Torres

Corse Matin, 9 mai

"Depuis samedi, la troisième rotation hebdomadaire entre Propriano et Porto-Torres est effective. [C'est] la concrétisation d'une initiative [...] qui entend renforcer les échanges maritimes entre la Corse et la Sardaigne".

Energies : projet commun avec l'Angleterre

Ouest France, 9 mai

"Pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, [Lannion-Trégor Agglomération (LTA)] s'est engagée avec ses voisins britanniques dans un programme commun, baptisé "Le projet Seacs", pour Sustainable Energy Across the Common Space, dans la cadre de l'appel d'offres transfrontalier Interreg".

Vers la mise en œuvre de deux projets de coopération transfrontalière entre l'Espagne et le Maroc

Maghreb Arab Press, 11 mai

"[...] La mise en œuvre de ces projets vient d'être adoptée par la Députation de Malaga, dans le cadre d'un programme de sept projets de développement qui seront réalisés durant les trois prochaines années, grâce à des fonds européens".

Santé sans frontières

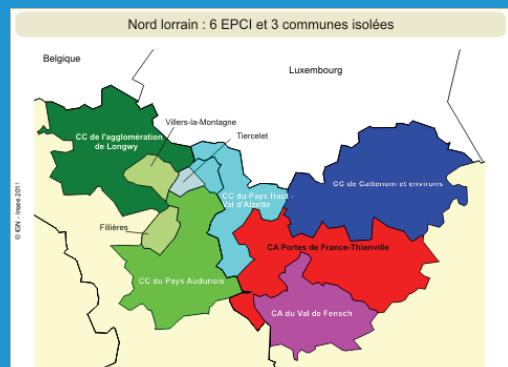
Le Républicain lorrain, 14 mai

"L'accord-cadre de coopération franco-belge, signé hier à Mont-Saint-Martin, permet de renforcer les partenariats dans les domaines médicaux, sanitaires et médico-sociaux. La ministre de la Santé du gouvernement wallon a rappelé les liens étroits qui unissent la Lorraine à la Belgique en terme de soins hospitaliers et d'interventions de secours".

Nouvelle publication

Une étude de l'Insee Lorraine portant sur les évolutions démographiques du Nord lorrain réalisée à la demande de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE) met en évidence un rebond démographique sur ce territoire frontalier de la Belgique et du Luxembourg. Cette attractivité s'explique avant tout par la proximité géographique du Grand-Duché et le fort développement du travail frontalier. Depuis une dizaine d'années, ce sont surtout les petites communes périurbaines proches du Luxembourg qui profitent le plus de cette croissance.

Information :
www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=17&ref_id=17329



Dans le nord de la Lorraine et du Sillon mosellan, frontalier de la Belgique et du Luxembourg, le Nord lorrain s'étend sur 795 km² et regroupe 86 communes. Il est composé de six Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et de trois communes.

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris - France
Tél : +33 1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu
Directeur de publication : Jean Peyrony
Réalisation : Sophie Valette

Photos : Cartes extraites de l'étude

METROBORDER / EPSON - Université du Luxembourg, "Esch-belval vu de Micheville" de Daniel Brachetti (<http://www.flickr.com/people/bracdan/>)

Pour vous abonner, modifier ou supprimer votre abonnement :
www.espaces-transfrontaliers.eu (onglet "Newsletter")

